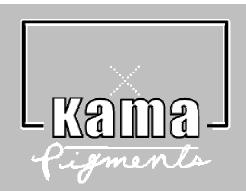
## Fiche de données de sécurité

## S.O.F. Bleu à la chaux Pb29, Pw18

Code de produit: PS-MI0460

Département: pigments secs société des ocres de France

C.A.S.: 1317-65-3, 57455-37-5



#### **Section: 1 Identification**

Nom du produit Bleu a la chaux utilisation Matière colorante

Index de couleur : mélange de Pw18 + Pb29

Composition: CaCO3 + silicate complexe de sodium et d'aluminium avec du soufre ou alumino-

sulphosilate de sodium (PB29)

Compagnie: KAMA pigments

7442 St-Hubert Montréal Québec, H2R 2N3

phone: 514 272 2173

email: info@kamapigment.com

## **Section: 2 Identification des dangers**

classification des risques non évaluée mot indicateur non évaluée mentions de danger non évaluée conseils de prudence non évaluée autres dangers non évaluée

#### Éléments de l'étiquette SGH



#### **Mention d'avertissement**

Danger

#### Classe SGH

Toxicité pour certains organes cibles -expositions répétées-Cat.1

#### Conseils de prudence

Se laver soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

#### Mentions de danger

H372 Risque avéré d'effets graves à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

### Section: 3 composition/information sur les ingrédients

INGREDIENTS DANGEREUX # CAS WT % (APPROX)

C.I. Bleu 29, Colorant 57455-37-5
pierre à chaux 1317-65-3
Crystalline Silica Quartz 14808-60-7

1 98-99 0.6

#### **Section: 4 Premiers soins**

contact cutane laver la zone touchée avec du savon et beaucoup d'eau si l'irritation apparaît ou persiste, demander

une assistance médicale

contact oculaire maintenir immédiatement les paupières ouvertes et rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes

demander une assistance médicale

inhalation emmener la victime à l'air frais si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle en cas

de doutes ou si les symptômes persistent, demander une assistance médicale

ingestion ne pas provoquer le vomissement rincer la bouche avec de l'eau boire 1 ou 2 verres d'eau

demander une assistance médicale immédiate.

avis au médecin traiter les symptômes

## Section: 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

agent d'extinction produits de combustion dangereux procédures spéciales d'intervention en cas d'incendie risques inhabituels d'incendie et d'explosion eau pulvérisée, mousse, poudre chimique ou gaz carbonique sans objet

les pompiers doivent porter un équipement de protection adéquat éviter les fortes concentrations de poussières

# Section: 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Fuites et déversements

Éviter la formation de poussière éviter que le produit ne s'introduise dans les conduites d'évacuation et les égouts aspirer/ramasser le produit, puis le transférer dans un baril pour le réutiliser ou le mettre au rebut porter des vêtements de protection pendant le nettoyage

## **Section: 7 Manutention et stockage**

procédures de manutention

éviter la formation de poussières inhalables laver les surfaces affectées s'il y a eu contact avec le produit, surtout avant de manger ou de fumer adopter de bonnes pratiques d'hygiène lors de la manipulation de ce produit

exigences d'entreposage

entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré toujours garder les contenants fermés hermétiquement.

## Section: 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

**INGREDIENTS ACGIH TLV OSHA PEL** NIOSH TWA STEL PEL STEL REL

0.025 mg/m<sup>3</sup> respirable silice cristalline quartz pierre à chaux 10 mg/m³ poussierre totale

exigences relatives à la ventilation un système de ventilation général est recommandé

équipement de protection

yeux/type porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes de protection respiratoire/type

un masque approuvé par le niosh et l'osha doit être porté déterminer le modèle approprié

en consultant le fabricant

gants/type porter des gants de protection

vêtements/type aucun vêtement de protection n'est requis chaussures/type le port de souliers de sécurité n'est pas requis corps/type aucun vêtement de protection n'est requis

### Section: 9 Propriété physiques et chimiques

état physique poudre bleue

odeur inodore seuil olfactif (ppm) sans objet

point de congélation (°c) sans objet non disponible point de fusion (°c) point d'ébullition (°c) sans objet

point d'éclair (°c), méthode utilisée ininflammable taux d'évaporation sans objet limite supérieure d'inflammabilité (% vol) sans objet limite inférieure d'inflammabilité (% vol) sans objet pression de vapeur (mm de hg) sans objet densité de vapeur (air = 1) sans objet

densité relative sans objet masse volumique apparente sans objet densité 2.7 g/ml

solubilité dans l'eau (% en poids) 13 mg/100g @ 18 c (Pw18 seulement)

coefficient de répartition eau/huile sans objet température d'auto-inflammation (°c) sans objet

#### Section: 10 Stabilité et réactivité

polymérisation dangereuse ne se produira pas

stabilité stable

sensibilité aux chocs

sensibilité aux décharges électrostatiques

incompatibilité acides sels d'aluminium sulfate d'aluminium fluor

conditions à éviter éviter la formation de poussière

> n'est pas sensible n'est pas sensible

produits de décomposition dangereux oxyde de calcium dioxyde de carbone

## **Section: 11 Données toxicologiques**

Pigment sec ardoise toxicité aïgue Valeurs DL /CL50

DL 50 voie orale, rat :>5000 mg/kg

Indications toxicologiques complémentaires :

inhalation

troubles médicaux causés

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous

disposons.

ingredients CL50 DL50

dixoyde de titane Rat 4 hr > 6.82 mg/L Oral Rat >24,000 mg/kg Lapin Cutané

> 10,000mg/kg

Oxyde de calcium n/d n/d
Anhydride phosphorique n/d n/d
oxyde ferreux n/d n/d

phrase d'avertissement IARC Group 2B possiblement cancérigène pour les humains.
voie de pénétration contact avec les yeux contact avec la peau inhalation ingestion
contact cutane peut causer une irritation de la peau éviter tout contact avec la peau
contact oculaire cause une irritation des yeux éviter tout contact avec les yeux

le CIRC considère la silice cristalline comme substance cancérogène pour l'humain peut causer une irritation des voies nasales, de la gorge et des

voies respiratoires

ingestion l'ingestion d'une grosse quantité peut causer une irritation gastro-intestinale

ne pas ingérer

par l'exposition à ce produit les maladies pulmonaires préexistantes peuvent être aggravées par ce

produit

signes d'une surexposition une surexposition prolongée aux poussières peut causer des maladies

pulmonaires chroniques aucune autre remarque

effets nocifs sur les animaux aucune autre remarque effets nocifs sur l'humain peut causer une légère irritation des voies respiratoires peut causer une très

légère irritation des yeux. une exposition prolongée peut causer des maladies pulmonaires l'exposition prolongée à des produits contenant de la

silice cristalline peut causer une silicose

tératogénicité aucun effet tératogène connu action mutagène aucun effet mutagène connu effets sur la reproduction aucun effet sur la reproduction connu

cancérogénicité CIRC Groupe 2B (cancérogène possible pour l'humain).

### Section: 12 Données écologiques

données sur l'écotoxicité non disponible

produits de la dégradation aucun renseignement spécifique de notre base de données sur la dégradation de ce

oroduit

biodégradabilité notre base de données ne contient aucune autre remarque sur la biodégradation de ce

produit

#### Section: 13 Données sur l'élimination

élimination des déchets mettre au rebut dans une installation appropriée de traitement des déchets conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales

## **Section: 14 informations relatives au transport**

classification tmd non réglementé par le tmd (canada)

## Section: 15 Informations sur la réglementation

statut lcpe règlement sur les produits contrôlés tous les ingrédients sont dans la liste intérieure des substances (lis) ce produit a été classé conformément aux critères de risque du règlement sur les produits contrôlés et ce document conatins toutes les informations requises par le règlement sur les produits contrôlés

classification du simdut

simdut classe D2A: matière causant d'autres des effets toxiques matière très toxique

### **Section: 16 Autres renseignements**

Réferences Préparé par Fiches signalétiques du manufacturier. Kama pigments.

#### **Avis au lecteur:**

Kama Pigment renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects.

Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Kama Pigment ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Kama Pigment. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier euxmêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.



Dernière révision: 2023-12-18